

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : GRE-2017-114	
Direction du greffe	
Service	
Objet :	Renouvellement des contrats d'assurance de dommages de la Ville pour la période 2017-2018
Date :	12 mai 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Nous vous recommandons d'accepter les propositions de renouvellement négociées avec nos courtiers actuels pour la période du 1^{er} juin 2017 au 1^{er} juin 2018 pour une prime totale annuelle de 594 721 \$, excluant les taxes.

En conformité à l'article 573.1.2 de la Loi sur les cités et villes et compte tenu qu'un appel d'offres public a été effectué pour la période de 2016-2017, nous pouvons procéder au renouvellement de ces contrats pour cette deuxième période de 2017-2018.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

N/A

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
594 721, excluant les taxes (soit un montant de 648 245,89 \$ incluant les taxes)				

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-145-00-420
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

	2017	2018	2019
Numéro du projet PTI : <u>n/a</u>	_____	_____	_____
Montants	_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire _____

Date : 12 / 5 / 2017

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Compte tenu que les contrats d'assurance viennent à échéance le 1^{er} juin 2017, une décision du conseil de la Ville est requise à sa séance du 23 mai 2017


PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

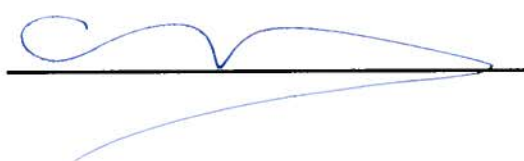
RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de renouveler les contrats d'assurance de dommages pour la période du 1^{er} juin 2017 au 1^{er} juin 2018, selon les paramètres indiqués à la fiche de prise de décision GRE-2017-114.

Liste des pièces jointes :

Préparé par : Marlyne Turgeon		Titre d'emploi : Directrice du greffe et greffière par intérim
Recommandé par :		
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :		
Signature de la Direction : 		Date : 12/05/2017

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  **Date :** 2017/5/15